

[Texte]

La réputation de l'honorable sénateur Gouin, le représentant senior de la province de Québec dans cette Chambre, n'est pas à faire. Elle est en effet établie depuis longtemps.

Fils d'un ancien premier ministre de la province de Québec, il est bien resté dans les traditions de la famille. Ses qualités littéraires, ses connaissances historiques et son esprit philosophique lui ont permis hier de nous servir un petit bijou de discours que tous les membres du Sénat ont grandement apprécié. Je le félicite et l'en remercie.

[Traduction]

Ce serait vraiment impardonnable de ma part que de ne pas offrir ici mes sincères félicitations à notre nouveau Président. Monsieur le Président, nous savons que votre longue expérience et vos années de travail dans cette assemblée vous autorisent sous tous rapports à remplir le poste si honorable qui vous échoit. Nos vœux les plus sincères vous accompagnent dans l'exercice de vos fonctions et nous anticipons avec plaisir la direction bienfaisante en même temps que savante que vous imprimerez à nos délibérations.

On voudra bien me permettre d'ajouter—à titre personnel—que durant ses neuf années dans cette enceinte, Son Honneur le Président n'a pas une seule fois fait l'objet de sanctions pour cause d'absence et n'a jamais manqué une seule réunion pour raison de santé.

J'ajoute également que nous sommes très heureux que M^{me} Smith vous accompagne aujourd'hui. Nous envisageons avec bonheur les agréables relations sociales que nous entretiendrons avec vous et M^{me} Smith au cours de la présente législature. (Applaudissements)

[Texte]

Je m'en voudrais de passer sous silence le passage à la Présidence de l'honorable sénateur Maurice Bourget. Pendant les quelques années qu'il a présidé à nos délibérations, le sénateur Bourget a accompli ses fonctions avec habileté et dignité. De plus, le charme de son épouse a apporté à l'exercice des fonctions du Président cette touche féminine si nécessaire au parfait accomplissement des charges souvent délicates de la Présidence.

Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue comme simple membre du Sénat. Il n'existe aucun doute qu'il apportera beaucoup de crédit à cette Chambre ainsi qu'à sa réputation personnelle.

[Traduction]

Je désire aussi, au nom du gouvernement et en mon nom personnel, saluer particulièrement l'arrivée parmi nous du sénateur William Benidickson. Le sénateur Benidickson a

une longue expérience parlementaire. Formé dans la discipline du droit, il a d'abord été élu à la Chambre des communes en 1945 pour représenter la circonscription de Kenora-Rainy River, après avoir servi vaillamment son pays dans l'Aviation royale du Canada pendant la guerre. Le sénateur Benidickson a été réélu lors de six élections générales successives, et il fut aussi secrétaire parlementaire et ministre des Mines et des Relevés techniques. Nous avons ici besoin de sénateurs expérimentés dans les affaires publiques de notre pays, et nous sommes heureux de voir le sénateur Benidickson prendre sa place parmi nous au Sénat.

Avant d'aborder la question du discours du trône, j'aimerais féliciter le chef de l'opposition (l'honorable M. Brooks) de la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions. Je comprends bien qu'il n'a pas eu la tâche facile, surtout en parlant de son côté plutôt que du mien.

L'honorable M. Brooks: Pour des raisons différentes!

L'honorable M. Bouffard: Oui, pour différentes raisons. Suivant les meilleures traditions du Sénat, il a exprimé ses doutes et recommandations avec la dignité qui convient à cette auguste Chambre, mais sans la critique venimeuse qu'on est parfois porté à utiliser. Il peut être certain que ce sera la même chose de notre côté.

Honorables sénateurs, avant de parler des propositions contenues dans le discours du trône de la première session de la vingt-septième législature, je voudrais jeter un regard rétrospectif sur la vingt-sixième.

La vingt-sixième législature évoque, j'en suis persuadé, de nombreux souvenirs et certaines attitudes. Cette législature est passée de périodes culminantes de forte tension à des périodes de marasme, mais quel que soit notre point de vue politique, il faut avouer que cette législature a accompli un excellent travail. De nombreuses mesures législatives ont été adoptées. Je pense notamment au régime de pensions du Canada, au drapeau, à l'intégration de nos forces armées, à l'établissement d'un ministère de l'Industrie, au traité du fleuve Columbia, à l'Office de développement et de prêts municipaux, au remaniement de la carte électorale, à l'établissement du Conseil économique, à la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers et à de nombreuses autres mesures. En outre, cette période s'est caractérisée par une expansion économique prononcée qui a profité à tous les secteurs de l'économie et à toutes les régions du pays.

Le Sénat a effectué une partie importante des travaux de la dernière législature. L'étude de presque tous les bills d'initiative ministérielle qui, en vertu de la constitution,